



Paris, le 30 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

A la suite de la réunion organisée à l'initiative de Bruno Le Maire et de Roselyne Bachelot, réunissant les représentants de la librairie, de l'édition et de la distribution, les enseignes de la FCD confirment l'arrêt de la vente de livres dans les magasins.

Cet arrêt sera effectif à compter du 31 octobre et pour une durée de 15 jours. A l'issue de cette période, la décision sera réexaminée par le Gouvernement.

La vente digitale restant permise, le retrait en magasins de commandes passées en *click & collect* continuera d'être assuré.

A propos de la FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2131 hypermarchés, 5962 supermarchés, 3952 supermarchés à dominante marques propres (ex- maxidiscomptes), près de 3700 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 200 milliards d'euros. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contacts :

Sophie Amoros : samoros@fcd.fr - 01 44 43 99 12